Municipalité de Scott
Toujours en mouvement depuis 1895!

AVIS DE PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 425-2020
(Modification au plan d'urbanisme)

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Linda Bissonnette, directrice générale adjointe de la Municipalité de Scott, **QUE :**

Le conseil municipal de la Municipalité de Scott au cours de la séance extraordinaire du 10 février 2020 a adopté le règlement numéro 425-2020 intitulé « **Modification au plan d'urbanisme numéro 197-2007.**

Ledit règlement est entré en vigueur conformément à la Loi.

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À SCOTT, ce 5 mars 2020

_____
Linda Bissonnette
Directrice générale adjointe

Résumé de l'avis :

Promulgation :	**Consiste en l'étape finale d'adoption d'un règlement et définit l'entrée en vigueur du règlement numéro 425-2020.**
But du règlement :	**Règlement modifiant le plan d'urbanisme 197-2007.**
Date de prise d'effet :	**Le jour de son adoption, soit, le 10 février 2020.**